



DÉCISION

relative à l'affermissement de la tranche optionnelle n° 6 du marché n° 2023-F1710001 pour la mission de CSPS des travailleurs de niveau 1 dans le cadre de la réalisation de 2 lignes de BHNS sur le territoire de Limoges Métropole

N° 27846

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES-MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L520-2 et L520-10 ;
Vu l'ordonnance n° 72 du conseil communautaire du 17 juillet 2002 relative à l'application des articles L.520-2 et L.520-10 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la commande publique du 6 avril 2009 et notamment son article R.224-1 ;
Vu l'ordonnance par la Commission d'égalité d'Offres en date du 8 avril 2014 du marché n° 2013-F1710001 pour la mission de CSPS des travailleurs de niveau 1 dans le cadre de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (CSPT) de travail dans le cadre de la réalisation de 2 lignes de BHNS sur le territoire de Limoges Métropole ;
Vu les articles 5,1 de l'Arrêt d'Engagement et 6,1 du Cahier des Clauses Administratives Particularisées relatifs aux délais d'exécution et aux modalités d'affermissement des tranches ;

DÉCISIO

Les présentes de la Tranche Optionnelle n° 6 PRO & ACT ligne A et de la Tranche Optionnelle n° 6 PRO & ACT ligne B du marché n° 2023-F1710001 sont afférées et seront exécutées dans les conditions prévues au marché.

Date à laquelle la tranche est afférée : 25 Février 2026

Date de commencement des prestations de la tranche concernée : 25 Février 2026

Délai d'exécution de la tranche concernée, jusqu'à la date de fin de période de parfait achèvement du dernier marché de tranche ligne A et Terrains Valide

La présente décision prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

Fait à Limoges,

Sainte ROQUE S.P.D.
Décret électronique signé le 10/02/2026
Pour la Métropole de Limoges

DÉCISION

Décision relative à l'affermissement de la tranche optionnelle n° 6 du marché n° 2023-F1710001 pour la mission de CSPS des travailleurs de niveau 1 dans le cadre de la réalisation de 2 lignes de BHNS sur le territoire de Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 12 Février 2026



27846.pdf
(.pdf, 248,7 Ko)

TÉLÉCHARGER